



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25, RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
ESACM.FR
WWW.ESACM.FR**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JANVIER 2026

BUDGET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Convoqué le 20 janvier 2026, le Conseil d'Administration de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole s'est déroulé le jeudi 29 janvier 2026 à partir de 14h30 en mode hybride (présentiel et visio-conférence).

Étaient présents les membres dont les noms suivent :

Isabelle LAVEST, Présidente de l'EPCC

Dominique BRIAT

Chantal LELIEVRE

Rémi CHABRILLAT

Mathias BERNARD

Yannick GONZALEZ (Visio)

Forrest PATTERSON (Visio)

Maxime MARION

Michèle MARTEL

Amélie SOUNALET

Billye PALLUCH

Charly DELPUECH

Anne FRACKOWIAK-JACOBS (Préfète), Anne NOUGUIER (DGCA), Aymée ROGÉ (DRAC ARA) sont représentées par Ubavka ZARIC (DRAC ARA) en visio

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Sondès EL HAFIDHI donne pouvoir à Isabelle LAVEST

Fabienne VOUTE donne pouvoir à Chantal LELIEVRE

Sophie AUGER GRAPPIN donne pouvoir à Amélie SOUNALET

Membres excusés

Jérôme AUSLENDER

ÉSACM :

Sandrine REBEYRAT, Directrice

Frédérique RUTYNA, Secrétaire générale

Carole TILLY, assistante de direction, secrétaire de séance

Après les efforts budgétaires consentis en 2023, puis en 2024, dans l'urgence de maîtriser une courbe de dépenses trop importante, l'année 2025 nous a permis de doter l'établissement d'outils de pilotage efficaces. Ceux-ci facilitent indéniablement la modélisation budgétaire et nous permettent de projeter l'activité de l'école au-delà d'une simple année d'exercice.

Durant cette année de repositionnement, nous avons engagé de nouvelles dispositions en matière de ressources humaines (Lignes directrices de gestion adoptées en 2025, installation de la Commission Vie professionnelle, développement du plan de formation).

L'année 2025 a permis la revalorisation de la mission de coordination d'année et de réengager des postes clés pour la pédagogie et le fonctionnement des ateliers de production. L'ESACM a également pu renouer avec une politique d'invitations pertinente, avec les voyages d'étude et un travail partenarial nourrissant la pédagogie et la Vie étudiante : UCA et école d'architecture, Frac, La Comédie, Boom'structur, La Tôlerie, galerie *in extenso*, le Damier, le festival du Court métrage ...

A cette meilleure expression et anticipation des besoins s'ajoutent des efforts de prospection pour accroître nos recettes. L'ESACM répond à des appels à manifestation d'intérêt ou à des appels à projet. Ces demandes de financements sont fructueuses et nous permettent de renouveler des projets d'envergure internationale (*Programme Pause, Saison de la Méditerranée*), déployer la programmation post diplôme dans le cadre du dispositif *Culture pro* du Ministère de la culture et d'accroître notre capacité de financement. Nous engageons 2026 avec un résultat de fonctionnement reporté de l'ordre de 470 000€ (332 131€ en 2025)

A l'issue du processus d'auto-évaluation HCERES, l'établissement est au seuil d'un nouveau cycle d'accréditation et devra travailler son projet pédagogique pour l'adoption d'un nouveau contrat pluriannuel. L'année 2026 est donc une année stratégique. C'est aussi un tournant structurel. Nous devons réviser les statuts de l'EPCC, approfondir la qualité des moyens de productions et la gestion de notre bâtiment pour accorder nos ambitions aux exigences environnementales et à de meilleures conditions d'habitabilités.

C'est enfin une année cruciale en termes de capacité à porter le projet d'établissement. Que celles-ci soient artistiques, intellectuelles, pédagogiques, logistiques, structurelles, ces capacités relèvent essentiellement des moyens humains dont l'école se dote. Cela nécessite de porter attention à la constitution des équipes, aux dynamiques de collaborations et de collégialités, à la complémentarité des compétences et des approches, à la qualité des conditions d'exercice, au développement des carrières. Cet effort s'inscrit dans un temps long qui dépasse la simple année budgétaire ou le simple mandat de direction avec le souci de poursuivre une politique de ressources humaines aux équilibres pertinents par le redéploiement des postes en fonction du projet de l'école et de ses besoins (postes créés, postes de remplacement, postes maintenus en vacance, postes supprimés).

Point de méthode : objectivation du fonctionnement et prévisions

L'école poursuit un profond travail d'objectivation de son fonctionnement. Même si les outils restent perfectibles - quelques points aveugles ou imprécisions demeurent, mais sont explicables - il permet une gestion courante plus sûre et lisible. Les orientations budgétaires sont établies au plus près des besoins identifiés en termes de programmation pédagogique, de recherche, de politique internationale et de coopération culturelle. De nouvelles antennes ont été créées dans le plan comptable afin d'articuler plus

finement le budget, par projets. L'ensemble des dépenses et des recettes sont mieux anticipées et maîtrisées.

Le plan pluriannuel d'évolution de la masse salariale, élaboré en 2025, s'avère particulièrement fiable. Les prévisions 2025 étaient justes et en proportion conformes au réalisé. Le volet *Dépenses* du budget demeure majoritairement conditionné par l'évolution mécanique de la masse salariale. Celle-ci représente environ 70% des dépenses en 2026 (pour mémoire 70% des dépenses réelles en 2025).

En dépit d'une progression du résultat de fonctionnement reporté de 470 000 €, la reconstitution du fonds de roulement ne progresse pas et devrait être stabilisé à environ 220 000 €. Cela s'explique par l'augmentation structurelle de la masse salariale cumulée sur plusieurs années, principalement absorbée par l'établissement sur ses fonds propres.

Points d'alerte

Nous constatons l'impact structurel du Glissement Vieillesse Technicité (GVT chiffré à 3% par an) sur les dépenses de personnel et redoutons l'effet ciseau si souvent observé dans le budget des établissements d'enseignement supérieur*.

A cela s'ajoute l'augmentation de 3 points de la CNRACL à partir de 2025 et échelonnée sur 4 années (2025 à 2028). Ces augmentations structurelles représentent environ 70 000 € par an pour le GVT. La hausse de la CNRACL est calculée à environ 40 000€ par an par le service du contrôle de gestion de la Métropole.

* Masse salariale dépassant les fonds alloués en recettes sans modifications de la structure des équipes

L'ESCAM a bénéficié du soutien de la Métropole, notamment lors de la revalorisation des rémunérations dans la fonction publique avec la hausse du point d'indice en 2023 et 2024 ou le doublement de la prime ISOE des professeur-es et assistant-es d'enseignement en 2025.

La prise en charge du Glissement Vieillesse Technicité (progression des carrières et hausse mécanique des rémunérations de l'ensemble des agent-es) n'a cependant pas été compensée depuis 2018.

Le vieillissement du bâtiment appelle une augmentation des dépenses de fonctionnement par la prise en charge de travaux d'entretien courant. La mauvaise performance énergétique du bâtiment va générer des travaux d'adaptation et de rénovation de l'infrastructure. La dégradation de certains équipements s'accumule et nécessitera probablement dès 2026 des réparations d'envergure (obsolescence des chaudières et absence de chauffage dans l'atelier volume). Ces perspectives invitent à maintenir un haut niveau de prudence budgétaire et interrogent la capacité de l'établissement locataire à porter ces chantiers.

La politique budgétaire de l'établissement reste donc soumise à vigilance. Nous observons également un risque concernant la stabilité des recettes. Certaines ne sont pas soclées, c'est notamment le cas de la subvention de fonctionnement accordée par la Région AURA. D'autres ne sont pas systématiquement garanties ou reconduites car elles sont conditionnées à des appels à projet.

Il s'agit aujourd'hui de préciser une économie générale – et de prudence - en ne cédant rien sur les ambitions de l'école et en poursuivant une politique pédagogique exigeante et généreuse. L'école doit préserver un

niveau intact d'ambition artistique, une politique d'accessibilité probante, soutenir l'innovation pédagogique, l'internationalisation et la portée professionnelle des cursus.

Orientations générales pour 2026

Assurer la continuité et le bon usage des moyens financiers qui nous sont confiés afin :

- de soutenir la meilleure programmation pédagogique possible
- d'encourager la recherche, la politique éditoriale et la création
- de garantir la pertinence des programmes et des actions menées en parallèle, au titre de l'éducation artistique et culturelle, des cours publics, de la diffusion de la création contemporaine portée en partenariats,
- d'alimenter les synergies et coopérations locales, territoriales ou internationales,
- de maintenir un bon niveau d'investissements, dans le matériel en lien avec la pédagogie et les équipements.

Au cœur de ces orientations, pour garantir les missions de service public de l'école, se tiennent les équipes.

L'école portera une politique des ressources humaines complète par la consolidation des postes (remplacements et recrutements) et leur pérennisation (stagiairisation, titularisation, CDIisation), la garantie de l'évolution des carrières y compris pour les agents contractuels.

Le déploiement du plan de formation s'appuiera sur la reconduction de l'adhésion au programme de formation du CNFPT, l'étoffement de l'enveloppe dédiée pour les formations dispensées par des organismes tiers. Toutes ces formations sont pensées en réponse à un besoin identifié individuellement ou par groupe (par exemple : premiers secours en santé mentale, analyse de la pratique, formations aux luttes contre les VHSS). Le document unique de prévention des risques professionnels prévoit l'étude des postes de travail et leurs éventuels aménagements induisant des incidences budgétaires. L'école encouragera enfin le développement de la mobilité professionnelle (en France et à l'international) et l'accès aux concours de la fonction publique.

Une dynamique en quelques lignes

Une politique d'hospitalité comme attention radicale portée à toute personne, attention portée au soin, aux conditions de travail et aux modes et espaces de production (économie et écologie). Cette politique se traduit par le développement de résidences, de coopérations culturelles, de recherche, de projets éditoriaux, ainsi que par l'inscription de l'école dans des dynamiques territoriales et internationales.

Un modèle pédagogique individualisé attentif aux parcours singuliers, refusant les modèles standardisés de cursus, dépassant l'idée d'un parcours type pour étudiant-e type. Cette approche favorise l'accompagnement personnalisé, les trajectoires, engagements et devenir professionnels individuels et collectifs contre l'hyper normatif.

Une école comme **levier de mobilité sociale** par un profond travail de démocratisation culturelle et d'accessibilité à l'enseignement supérieur, par **un encouragement à l'expérience étudiante** hors les murs de l'école - internationale ou autre -(stages, résidences, voyage d'études), par le croisement des savoirs et l'exploration des ressources.

La formation artistique est **un creuset pour le développement de compétences et d'équipement de la pensée**. Le cursus encourage des capacités encore peu visibles mais hautement transposables (pluralités des méthodes et des ressources, formes de vie et de production) habiletés complexes que l'école a pour vocation de reconnaître et défendre.

L'école transforme les récits dominants et les représentations, contribue à **l'expérience démocratique** par la production de nouveaux outils critiques. Elle joue un rôle dans la construction des imaginaires contemporains par la transmission de formes alternatives : affirmer la responsabilité collective, se tourner vers le renouvellement des champs de pratiques et d'expérience pour les artistes et les publics.

1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

1.1. Recettes de fonctionnement

Le financement du fonctionnement de l'École est assuré majoritairement par les trois membres fondateurs de l'Établissement Public : Clermont Auvergne Métropole, l'État et la ville de Clermont- Ferrand. A ces principaux financements s'ajoute la contribution de la Région et le mécénat de la Fondation Michelin et des subventions au projet.

Clermont Auvergne Métropole maintient un très haut niveau de financement (2 310 000 €).

L'État, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes (DRAC), poursuit l'accompagnement de l'école dans son développement par une dotation de fonctionnement de 287 632 € auxquelles s'ajoutent des financements spécifiques.

Les subventions de fonctionnement se ventilent comme suit :

- 2 310 000 € de Clermont Auvergne Métropole ;
- 287 632 € de l'Etat auxquels s'ajoutent la structuration de la recherche (20 000€), la compensation des droits d'inscription des étudiant-es boursiers (46000 € en 2025) et le remboursement de frais de jury de diplôme soit environ 360 000€.
- 150 000 € du Conseil Régional, auxquels s'ajoutent le versement de subventions obtenues en réponse à des appels à projets (Monitorats 30 000€ + Art et territoire 40 000€ + 20 000 Réalité du virtuel) soit 240 000 € ;
- 40 000 € de la Ville de Clermont-Ferrand.

Un ensemble de recettes estimées à 142 000 € sera également perçu : dispositif Erasmus, partenariats structurants (Institut français, Programme Pause du Collège de France, appel à projets de l'UCA, dotation de la Fondation Culture et diversité, Cordées de la réussite), taxe d'apprentissage.

Le Mécénat de la Fondation d'entreprise Michelin est reconduit dans le cadre de la convention triennale 2025-2028 (50 000 €/par an).

Dans le cadre de la politique de la Ville, le renouvellement de subventions (Clermont Auvergne Métropole, Conseil Départemental, Commissariat général à l'égalité des territoires) représentera environ 25 000 € pour le projet d'éducation artistique et culturelle *La Balise*.

Les recettes propres sont estimées à 82 000 €. Elles proviennent des droits d'inscription au cursus, aux ateliers et stages préparatoires, aux cours publics et stages d'arts plastiques.

Les recettes d'ordre (Amortissement de la subvention d'équipement) représentent environ 70 000€.

Les recettes de l'école pour son fonctionnement sont donc estimées à 3 740 000€ pour 2026 en tenant compte de l'excédent de fonctionnement de 470 000 € dégagé en 2025 (3 458 791 € au BP 2025, 3 261 219 € au BP 2024).

Cette somme correspond à la somme des crédits non consommés (maîtrise des charges à caractère général et des ressources humaines, environ 220 000 €), à laquelle s'ajoutent des crédits obtenus au titre de mesures compensatoires déjà évoquées (compensation des frais d'inscription des étudiant-es boursiers par le ministère de la Culture) ou financements de projets (ex : *Art en travail* - Culture pro), obtenus en 2025 et réalisables en 2026.

1.2. Dépenses de fonctionnement

En 2026, ces dépenses devraient s'élever à environ 3 740 000€ € réparties, entre les charges à caractère général, les charges de personnel et des charges diverses.

1.2.1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général sont évaluées à 1 000 000 € en 2026 en tenant compte du fonds de roulement de 220 000 €. En raison des projets réalisables en 2026, les charges à caractère général sont en progression.

Charges à caractère général en quelques grandes lignes

Programmation pédagogique

- Une programmation d'invitations confiées à des artistes ou professionnel·les invité·es
- Des voyages d'études et des projets hors les murs avec des objectifs pédagogiques ciblés
- Une meilleure réponse aux besoins matériels et aux besoins de production

Politique internationale

- Le développement du programme de résidences en cours de cursus en Europe et à l'international,
- L'accueil d'artiste en résidence (Programme Pause, Saison de la Méditerranée)
- L'enseignement en langue anglaise (workshops)
- La poursuite de la politique de mobilités des étudiant-es en cours de cursus
- Le développement de la mobilité professionnelle et la formation des équipes en langue

Recherche

- L'accueil de 5 chercheur·euses au sein de la Coopérative de recherche

- la tenue de journées d'études
- le renouvellement du lien entre les séminaires d'initiation à la recherche et la Coopérative
- la formalisation d'une politique de publication
- la poursuite des échanges entre écoles de la Région AURA (séminaires et voyage d'études) et de la valorisation des dispositifs de recherche (production de podcasts)

Professionalisation

Le travail engagé concernant la préparation des étudiant-es et des jeunes diplômé-es à la vie professionnelle se poursuit sous différents formats (*Réalités de l'art, Travailler dans le champ de la création*). Certains sont ouverts aux étudiant-es de l'ensemble du site universitaire (Pépité, SUC) ainsi qu'à des professionnels du milieu artistique. L'école travaille au soutien à la jeune création avec le *Programme de résidence post diplôme Art en travail*.

Education artistique et culturelle - La Balise

L'année 2026 verra l'aboutissement des actions de La Balise dans les quartiers des Vergnes et de La Gauthière, la poursuite du programme de résidence et de l'accueil de loisirs en partenariat avec la ville de Clermont-Ferrand, le déploiement de nouvelles actions dans le quartier Saint-Jacques et la publication d'un ouvrage dédié à La Balise.

1.2.2. Les charges de personnel

Les charges de personnel sont estimées à 2 500 000 € en 2026. Malgré tous les efforts d'équilibre, nous constatons l'accroissement inévitable de la masse salariale. Les charges de personnels réalisées étaient de 2 406 312 € en 2025.

Compte tenu des projections pluriannuelles effectuées au titre de la période 2025-2028, la masse salariale 2026 reste sous surveillance.

L'observation des besoins et de notre cadre budgétaire nous amène à poursuivre une politique d'équilibre :

- Redistribution des missions concernant la gestion du parc et du support informatique
- Remplacement de deux professeur-es en disponibilité pour convenance personnelle
- Recrutement de plusieurs agents pour remplacement (temps partiel, arrêt maladie, temps partiels thérapeutiques)
- Recrutement d'une agente à 80 % en renfort du secrétariat pédagogique (à 60%) et des équipes projet (admissions et mobilité, Balise, Professionnalisation, partenariats et projets)
- Recrutement d'une assistante d'enseignement artistique volume
- Ancrage du poste de professionnalisation
- Non remplacement d'un PEA en disponibilité pour convenance personnelle

1.2.3. Autres charges

En 2026, ces charges sont estimées à 240 000 € et concernent :

- Les bourses versées aux chercheur-euses, aux étudiant-es partant en mobilité, et les indemnités de résidence des jeunes diplômé-es et de l'écrivain-e

- Les licences de logiciels
- Les dotations aux amortissements
- Les virements à la section d'investissement.

Les autres charges restent constantes.

RECAPITULATIF - FONCTIONNEMENT	
Recettes	3 740 000€
Dépenses	3 740 000€
- Charges à caractère général	1 000 000 €
- Charges de personnel	2 500 000 €
- Autres charges	240 000 €

2. BUDGET D'INVESTISSEMENT

2.1 Recettes d'investissement

Le budget d'investissement est estimé à 205 700 € et est notamment financé par :

- une subvention de 50 000 € de Clermont Auvergne Métropole,
- le résultat d'investissement reporté estimé à 34 000 €
- une subvention de 34 000 € de la région AURA pour l'aménagement de lieux de convivialité.
- Des recettes d'ordre de 87 000 €

2.2 Dépenses d'investissement

Les dépenses réalisées étaient de 213 678 € en 2024 et de 224 422€ en 2025.

Ces dépenses sont estimées à 205 700 € pour 2026.

- Acquisition du logiciel de gestion de scolarité "Ganesh éducation" afin d'optimiser les moyens numériques à disposition du secrétariat pédagogique
- Renouvellement continu du parc de matériel audiovisuel en fonction des évolutions technologiques
- Travaux d'aménagement du jardin et du salon d'écoute



Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide le rapport d'orientation budgétaire de 2026.

Mise aux voix, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**Pour ampliation certifiée conforme.
La Présidente du Conseil d'Administration**



Isabelle LAVEST